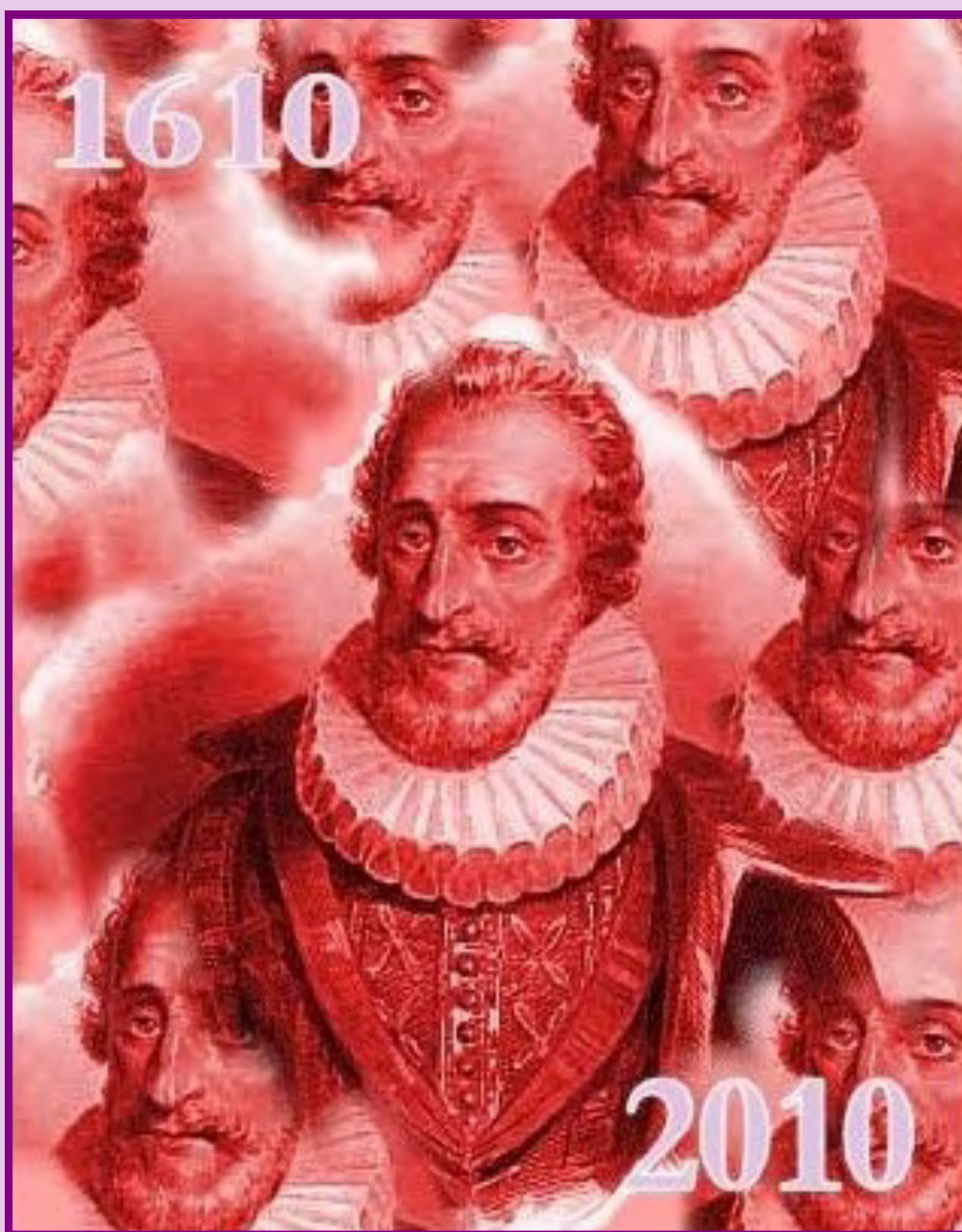


FÉDÉRATION NATIONALE DU PATRIMOINE

400^e ANNIVERSAIRE DE LA MORT DU ROI HENRI IV

(13-12-1553 – 14-05-1610)

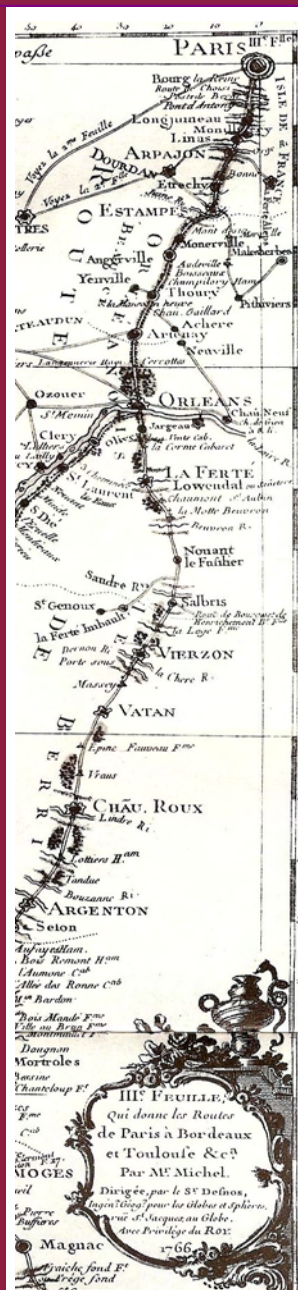


- Avril 2010 -

5, rue André Theuriet 92340 Bourg-la-Reine / chaplainph@wanadoo.fr

400^e ANNIVERSAIRE DE LA MORT DU ROI HENRI IV

(13-12-1553 – 14-05-1610)



Les Routes
de Paris à Bordeaux
et Toulouse & ca
Par Mr MICHEL.
1766

La commémoration de l'anniversaire de la mort du Roi Henri IV qui régna de 1589 à 1610, nous donne l'occasion de relater quelques événements datant de l'époque du « Vert-Galant » et en rapport avec la commune de Bourg-la-Reine.



1675 . David VIVYER. Environs de Paris (D.R.A.C. Ile de France)

Acette époque, Bourg-la-Reine a une superficie plus petite qu'aujourd'hui. Sa traversée au nord débute au niveau de l'actuel n° 21 avenue du Général -Leclerc et présente de part et d'autre de la route de Paris à Toulouse, des maisons, des échoppes et pas moins de 20 hôtels : *le Cheval blanc, le Soufflet, la Pie, l'Image Saint Jean, l'Image Saint Jacques, les Trois Mores, la Fleur de Lys...* La lecture des terriers (état de population) nous révèle aussi l'existence de fermes et de vignes. Les bâtiments qui nous intéressent pour cet article sont : L'église Saint-Gilles et Saint-Leu aux 1, 3, 5, 7 de l'actuelle rue de la Bièvre, la Poste Royale au n° 80 de l'avenue du Général-Leclerc et la Propriété Royale au n° 85 en face. (L'autre entrée est au n° 5 rue Ravon). La population qui était de 120 habitants en 1470 est sensiblement augmentée car on compte 125 noms différents en 1573. (*Terrier des possessions des Religieuses, Abbesses et Couvent de Montmartre de 1525 à 1531 et 1573 à 1576 / A.N – S 4491-1 et S 4491-2*).

Les Écrits

1547, l'église est le lieu de « *La Comédie du Désert* », pièce biblique de Marguerite d'Angoulême, Reine de Navarre, grand-mère d'Henri IV : « *La Reine de Navarre est bien catholique dans ses hommages rendus à la Mère de Dieu. Elle l'est aussi à cette heure de suprême angoisse où, prosternée dans l'église de Bourg-la-Reine, elle implore du Seigneur la guérison de sa fille mourante et qu'elle entend une voix intérieure qui lui dit que son enfant est sauvé...* ». (*La Femme française dans les temps modernes, note 299 – Clarisse Bader*).



Le Bourg la Reine du côté de Paris .
Dessin du XVIII^e de LEGAY, Musée du château de LAVAL

*Table des Hostelleries
qui estoient au Bourg la Reyne
lors de la confection du present G.
terrier en l'année 1573.*

Hostellerie du Cheval blanc	fol. 12 verso
Du Soufflet par le Roy et la Reine	fol. 30 recto
De la Pie par le Roy et la Reine	fol. 27 verso
De Saint Nicolas	fol. 34 verso
Château de Calaire par le Roy et la Reine	fol. 35 recto
Image Saint Jean	fol. 36 verso
Image Saint Jacques	fol. 39 recto
Image de France par le Roy et la Reine	fol. 47 recto
Image Nostra Dame par le Roy et la Reine	fol. 53 verso
Escu de Bretagne	fol. 53 verso
Le Fleur de Lys	fol. 59 recto
Le trait de Hores	fol. 60 verso
Le grand Cygne	fol. 62 recto
Le Petit Cygne	fol. 67 recto
Lyon	fol. 69 recto
La Rose blanche	fol. 72 recto
La Lorne de Corf	fol. 79 verso
Le Plat de Saint	fol. 79 verso
Le plat de Saint	fol. 82 recto
Le plat de Saint	fol. 82 recto

Par Arrrest du 29 Jan 1667 rendu contradictoirement entre Madame Françoise Reine de Lorraine, Abbesse de Montmartre, Et Monsieur le Duc de Brezmes, Il a este ordonne que les Religieuses de la baye de Montmartre recouvreront en la possession et jouissance de la terre du Bourg la Reyne, dont Mondit S^r le Duc de Brezmes et ses Aulteurs avoient jory pendant 66 années

Table des Hostelleries qui estaient au Bourg la Reyne lors de la confection du present terrier en l'année 1573. (A.N. 54491-2)

1555, publication des prophéties de Nostradamus dont une concerne notre ville ; « *Du bourg Lareyne parviédront droit à Chartres / et feront pres du pont Authoni pause / sept pour la paix cautelleux comme martres / feront entree d'armee à Paris clause* ». (*Nostradamus - Century IX, quatrain 9,86*).

18 août 1575, la Reine Elisabeth d'Autriche, veuve du Roi Charles IX part de Paris pour aller voir sa fille Marie Elisabeth de France à Blois. Le Roi Henri III, Monsieur, le Roi de Navarre, le duc de Lorraine et de nombreux princes et seigneurs l'accompagnèrent à Bourg-la-Reine. (*Mémoires et Journaux – Pierre de l'Estoile, T 1, page 85*).

Mai 1576, Bourg-la-Reine est citée dans *l'Edit de Beaulieu*, appelé aussi *Paix de Monsieur* (pour le frère du roi, principal bénéficiaire malgré sa trahison) par Henri III qui reconnaît le culte protestant en lui accordant de nombreuses garanties ; « *...Pourront aussi tenir concistoires et sinodes, tant provinciaulx que generaulx, appellez noz officiers es lieux où lesd. synodes seront convocquez et assemblez ; ausquelz sinodes generaulx et provinciaulx enjoignons à nosd. officiers d'assister, ou aucuns d'eulx. Et neantmoins voulons et ordonnons que ceulx de lad. Religion s'abstiennent dud. exercice publicq en nostre ville de Paris, forsbourgs et à deux lieues es environs d'icelle, lesquelles deux lieues nous avons limitées et limitons aux lieux qui s'ensuivent, assavoir : Saint-Denis, Saint-Maur des Fossezz, pont de Charenton, le Bourg la Royne et port de Nully. Esquelz lieux nous n'entendons qu'il soit fait aucun exercice de lad. ...* ».

26 janvier 1582, la reine Louise de Lorraine-Vaudémont, épouse de Henri III, dîne au Bourg la Reine.



Henri IV . Gravure de Lepicier Delin
(Mairie de Bourg-la-Reine)

8 août 1583, la reine Marguerite de Valois (La reine Margot) dîne au « bourg la Royne ». Elle croise le carrosse de son frère le Roi Henri III, se dirigeant à Bourbon-Lancy et vient le saluer. Le roi ferme ostensiblement son rideau marquant ainsi sa réprobation devant les mœurs dissolues de sa sœur. Il l'avait humiliée la veille lors d'un bal à la cour en énumérant publiquement la liste de ses amants et la sommant de rejoindre, sur le champ, son mari, Henri roi de Navarre (futur roi Henri IV). (*Mémoires-Duplessis-Mornay, TII, pages 365-369*). Cet évènement met Henri de Navarre dans une grande colère qu'il laisse éclater dans une harangue de 10 pages transmise au Roi de France. (*Harangue au Roi Henri III faite par M.de Pibrac pour le Roi de Navarre, lorsque sa femme reçut un mauvais traitement au Bourg la Reine, près de Paris.M.L. CIMBER et F. DANJOU*)

24 Décembre 1587, le Roi Henri III, après avoir vaincu les Suisses, Registres (Allemands) et autres, revient à Paris. Il est accueilli par les autorités de la ville et dîne à Bourg la Reine avant son entrée dans la capitale. Il est accompagné entre autres par Messieurs les Cardinaux de Bourbon, de Vandosme et de Monsieur le Duc d'Espèron. (*Bureau de la ville de Paris, T IX, page 93*).

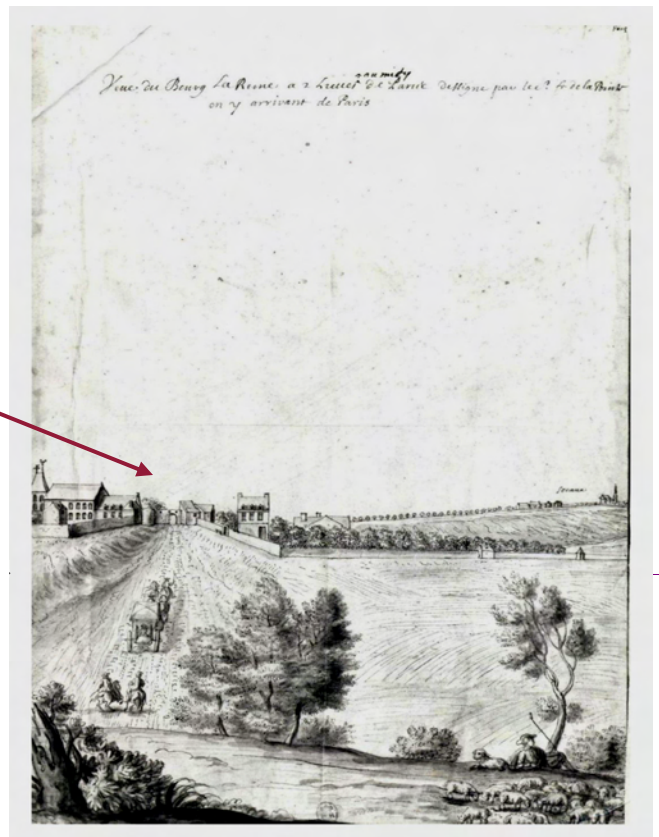
31 octobre 1589, le roi établit son quartier général à Bagneux, au centre de ses troupes cantonnées aux alentours, avant d'attaquer Paris.

Juillet 1589, Congi, chevalier du guet se fait rosser par ses ennemis sur le chemin de Bourg la Reine. (*Mémoires et Journaux – Pierre de l'Estoile, T III, page 297*).



Porte Nord de Bourg-la-Reine

1589, pour se préserver de tous ces troubles, Bourg-la-Reine est autorisée à s'entourer de murailles. (*A.N – L 718*). En 1680, il reste encore 2 portes fortifiées. (Bourg-la-Reine, *Essai d'Histoire locale*, Paul Lieutier, page 33). Sur un plan général des terres de la Seigneurie de l'Hay, Chevilly, Larue et Bourg-la-Reine en partie, daté de 1783, il est fait mention des « Murs du Bourg la Reine » mais pour les terres comprises entre l'actuel boulevard Carnot et l'avenue Galois. *A.N – NI Seine 17 moitié gauche*).



Dessin du XVII^e de François De La Pointe

30 Mars 1598, le Roi Henri IV donne l'autorisation aux religieuses de Montmartre de dresser un terrier de leurs propriétés dont celles de Bourg-la-Reine où elles ont les droits de justice haute, moyenne et basse ainsi que plusieurs droits de cens et de rentes. (*Lettres Royaux de Henri IV – Cartulaire de Montmartre*).

● Les Vestiges ●

La Propriété Royale

Face au Relais de Poste Royale, la Propriété Royale est la première étape de repos et de villégiature pour les Personnalités venant de Paris mais aussi la dernière avant leur entrée dans la Capitale. Les gens de la Cour accompagnent les Personnages importants jusqu'à cet endroit ou viennent les y chercher

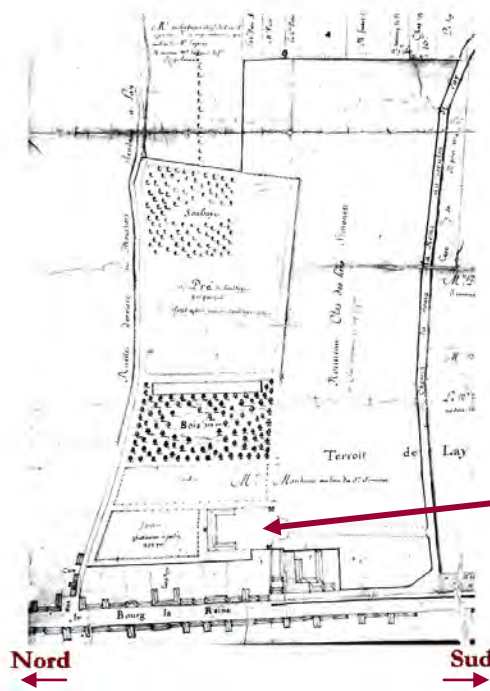
En 1573, elle appartient à Catherine Parfaict ou Parfait, veuve de Claude Godeffroy, grainetier de Paris. (Les Parfait étaient attachés à la cour du Roi. Le contrôleur général Guillaume Parfait, ami du père d'Henri IV habitait Suresnes). (*Ainsi vivaient les Français A de Wismes, pages 232-233*).

En 1650 : « Une grande maison et lieux sis à Bourg-la-Reine consistant en un grand corps d'hôtel à salle, chambre, cabinets et greniers au-dessus... les deux autres pavillons sont attenant ledit grand corps de logis... ». (*A.N/S 4491-4, f.13v6*).

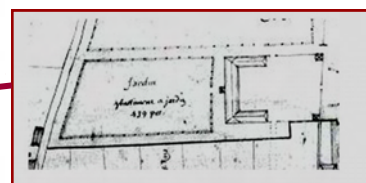
En 1760 : « Il y a au Bourg la Reine une maison et enclos assez considérable qu'on dit avoir été bâtie par Henri IV, et avoir été occupée par la belle Gabrielle ». (*L'Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris, Abbé Lebeuf, page 558, 1760*).

En 1773 : « Il y existe encore une maison remarquable par son antiquité, qu'on dit avoir été bâtie sous le règne d'Henri IV pour la belle Gabrielle... » (*Manuscrit de Gaignat, Promenade de Sceaux-Penthièvre, 1778*).

Jusqu'à la Révolution, ses propriétaires successifs auront une charge royale. (*Bourg-la-Reine, Essai d'Histoire Locale, Paul Lieutier, page 37*).



La Propriété Royale en Octobre 1700
(A.N. N2 Seine 154)



La Maison Royale

Le 24 prairial (12 juin) 1794, la vicomtesse de Saint-Cyr, propriétaire des lieux, « en arrestation chez elle », est transférée à la prison du Luxembourg. Aussitôt le Comité de Surveillance de Bourg de l'Egalité (Nouveau nom de Bourg la Reine du 5 septembre 1792 au 7 octobre 1812) vient saisir son argenterie, la porte au directoire du district pour en faire l'inventaire et appose les scellés sur la maison. Pendant son emprisonnement, le mur de la propriété tomba et la municipalité le fit reconstruire en le reculant de 10 mètres. (*Bourg-la-Reine, Essai d'Histoire Locale, Paul Lieutier, page 109*).

En 1821 : « Un point sur lequel on s'accorde généralement, c'est qu'il existe dans ce vallon un enclos et une maison remarquable, qu'on prétend avoir été bâtie sous Henri IV pour la charmante Gabrielle... ». (*Mes Voyages aux environs de Paris T2, page 50, J. Delort, 1821*).

En 1828 : « Cette maison de construction ancienne, est située au milieu d'un parc de quarante arpents... Deux grandes chambres au premier ont conservé leur dénomination ancienne : l'une est nommée chambre de Gabrielle d'Estrées, l'autre, chambre de Henri IV... ». *(Histoire physique, civile et morale des Environs de Paris T 7 pages 100-101 – J.A Dulaure – 1828).*



La Propriété Royale : le corps de Bâtiment principal



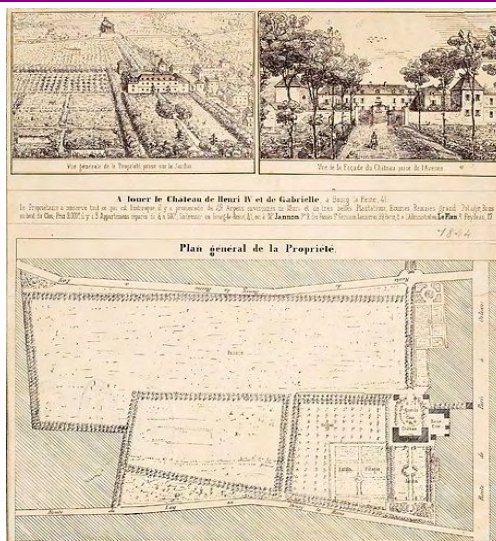
Médaille d'Henri IV

Aujourd'hui, seul subsiste le corps de bâtiment principal dans cette propriété plusieurs fois morcelée. Il abrite un médaillon de Henri IV dont on a trace en 1828 .

« ...Quant à la chambre de Henri IV, elle a été respectée : elle forme aujourd'hui un beau salon ; ce qui reste de son ancienne décoration est sur la cheminée et consiste en un médaillon soutenu par deux génies de grandeur naturelle : les figures sont en plâtre. ». *(Histoire physique, civile et morale des Environs de Paris T 7 pages 102-103 – J.A Dulaure – 1828).*

En 1844, la propriété est appelée « Le Château d'Henri IV et de Gabrielle » dans une annonce immobilière.

5 février 1854, le Conseil Municipal décide le recul du mur de la propriété qui appartient alors aux Jannon-Marbeau et la création sur ce nouvel espace de deux nouvelles rues au nord de la place publique : la rue Ravon (maire depuis le 10 octobre 1851 qui achètera la parcelle sus-nommée, le 31 mars 1854) et la rue Henri IV (nom de la propriété).



la Propriété Royale dans une annonce immobilière

23 novembre 1886, acceptation par la ville de l'impasse Gabrielle d'Estrées donnée par Ravon (*Située à l'est de la propriété, elle conduisait à une maison ancienne « dont un des propriétaires au début du siècle avait détruit les fleurs de lys des cheminées afin de la vendre plus cher »*). (*Transmission de M^{me} Bourdon, ancienne institutrice de l'école de la République, à l'auteur de cet article*).

Vers 1900, lors de la reconstruction de l'aile droite du bâtiment, on aurait retrouvé dans la chambre dite de Gabrielle un écusson à ses armes. (*Commission du Vieux Paris 27-02-1932*).

En 1911 : « ...Là en un ancien rendez-vous de chasse, la plus belle maison du pays... ». (*Environs de Paris, page 2, Georges Cain, 1911*).

Dans le jardin, une grille fleurdéliée, soigneusement rangée nous rappelle son appartenance à la Cour.



Grille de la Propriété Royale



Buste de Henri IV dans le jardin de la Propriété Royale

Un buste en plâtre du bon Roi accueille les visiteurs privilégiés : « Dans le jardin, un buste de Henri IV, dont les Prussiens, campés ici en 1870, mutilèrent le nez bourbonien, nous rappelle que la maison fut jadis propriété de la belle Gabrielle... ». (*Environs de Paris, page 6, Georges Cain, 1911*).

Quant à la tradition orale des rendez-vous d'amour du Roi avec Gabrielle d'Estrées, pas moins de 23 localités d'Île-de-France revendiquent la présence du Vert-Galant parmi lesquelles Sénart, Bagnex et Bourg-la-Reine pour la Banlieue Sud. (*Evocation du Grand Paris, T III, La Banlieue Sud, Georges Poisson*). En l'absence de documents sur cette idylle, il appartient à chacun de se faire sa propre opinion...



Intérieur de la Propriété Royale

Le Relais de Poste Royale

Situé aux n^{os} 78 et 80 de l'avenue du Général Leclerc, face à l'ancienne entrée de la Propriété Royale et la prison, le Relais de Poste Royale est le complément indispensable à l'accueil des voyageurs, de leurs chevaux et de leurs carrosses. D'autres bâtiments attenants ont probablement été détruits (Celui qui reste au n^o 84 présente des fleurs de lys sur certaines de ses poutres).

En 1577, les prévôts des marchands et les échevins de Paris avaient obtenu pour les habitants de la capitale, une exemption de la contribution du ban et de l'arrière-ban (taxes) par le Roi Henri III. Ils envoyèrent un solliciteur (émissaire) pour activer l'affaire. Celui-ci envoya sa note aux représentants de la ville avec la liste des « *postes establies depuis Paris jusques à Chenonceaux : Parsi, Bourg la Roynne, Lonjumeau...* ».

A Messieurs les prévost des marchans et eschevins de la ville de Paris.

Supplie humblement François Le Roy, solliciteur de ladite ville, comme par ordonnance et commandement de vous, Messieurs, il ait esté exprès envoyé en poste de ceste ville de Paris à Chenonceaux, où estoit le Roy, pour obtenir de Sa Majesté, au nom de ladite ville, les lettres patentes d'exemption de la contribution du ban et arrière-ban, nouvellement publié en cestedite ville, et auroyt icelluy suppliant à ce faire vacqué et séjourné audict Chenonceau depuis le sept[iesme] jour de may dernier qu'il y arriva jusques au vingt-deux[iesme] jour dud[ict] mois qu'il partit dudict Chenonceau pour retourner en cestedite ville, qui seroient quatorze jours entiers de séjour. Ce considéré, mesdictz s[aigneu]rs, il vous plaise taxer et ordonner audict suppliant pour vingt-deux postes qu'il y a de ceste ville à Chenonceau, tant pour ses peines, despences de bouche et aultres fraiz, à raison de *troys livres t[ournois]* pour chacun poste à aller, revenans, compris le retour, à la somme de *six vingt douze livres t[ournois]*, eu pour la despence d'icelluy suppliant pour lesdictz quatorze journées de ce jour, à raison de *trente solz t[ournois]* por chacun jour, la somme de *vingt et une livres t[ournois]*. En ce faisant, Messieurs, vous obligerez tousiours ledict suppliant à vous continuer le bien humble service qu'il vous doibt.

LE ROY.

Ensuivent les postes establies depuis Paris jusques à Chenonceaux :

Paris.	Bonne ⁴ .
Bourg-la-Royne ¹ .	Estempes.
Lonjumeau ² .	Guillerval ³ .
Chastres ³ .	Angerville ⁶ .
Bermainville .	S[ain]t-Laurens-des-Eaux ⁷ .
Thoury ² .	S[ain]t-Dyé ⁸ .
Arthenay ³ .	Bloys.
Sercottes ⁴ .	Les Montilz ⁹ .
Orléans.	Sambin ¹⁰ .
Cléry ³ .	Montrichard ¹¹ .
Les-Trois-Cheminées ⁶ .	Chisseaux ¹² .

Soit délivré acquit audict suppliant de la somme de sept vingt treize livres t[ournois] sur les deniers du domaine, pour les causes mentionnées en la présente requeste; fait au Bureau, ce troisieme jour de juin 1577.

(Signé :) LE PRÉVOST¹³, MESMYN¹⁴, LE GRESLE¹⁵, GUERRIER¹⁶.

Pour les xxij postes, tant à aller qu'à revenir de Chenonceau, à raison de iij livres pour poste, revenant à vij^{xx} douze livres, et pour xiiij jours de séjour, à raison de xx s. parisins por jour, dix-sept livres dix sous et lxiiij s. parisins à l'homme de Monsieur More; revient le tout à la somme de vij^{xx} xiiij l. xiiij s. t.

Liste des relais de Poste de Paris à Chenonceau (1577)

En 1522, Guillaume Budé avait été prévôt des marchands Il descendait de Dreux-Budé qui avait été élu échevin à grand'peine, en 1454, car on lui reprochait d'être né à Bourg la Reine. On put heureusement prouver qu'il avait été baptisé à l'église Saint Paul. (*Le Bourgeois de Paris, page 77, Héron de Villefosse.*)

Le 1^{er} mars 1595, un arrêt du Roi Henri IV ordonne le paiement de 150 écus à Louis Bazille, maître de la Poste au Bourg la Reine. (*Inventaire des arrêts du Conseil d'État, règne de Henri IV, page 144, Noel Valois.*)

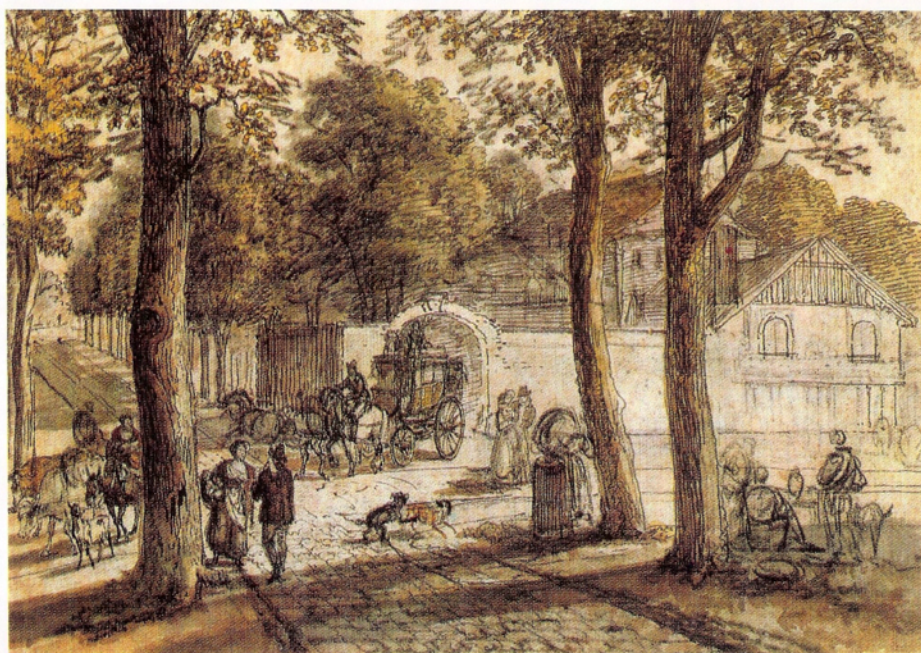
Le 22 septembre 1595, un arrêt du Roi défend au grand Prévôt de l'hôtel, de saisir les chevaux de Guillaume et Louis Bazille qui tiennent les Postes pour sa Majesté au Bourg la Reine et à Longjumeau. (*Inventaire des arrêts du Conseil d'État, règne de Henri IV, page 170, Noel Valois.*)

30 août 1663, Jean de la Fontaine attend le carrosse pour Poitiers : « ...Le dimanche étant arrivé, nous partîmes de grand matin. Madame C... et notre tante nous accompagnèrent jusqu'au Bourg la Reine. Nous y attendîmes près de trois heures ; et pour nous désennuyer ou pour nous ennuyer davantage (je ne sais pas bien lequel je dois dire) nous ouîmes une messe paroissiale. La procession, l'eau bénite, le prône, rien n'y manquait. De bonne fortune, le curé était ignorant et ne prêcha point. Dieu voulut enfin que le carrosse passât, le valet de pied y était : point de moines, mais en récompense, trois femmes, un marchand qui ne disait mot, et un notaire qui chantait toujours et qui chantait très-mal ; il reportait en son pays quatre volumes de chansons... ». (*Voyage de Paris en Limousin, Lettre II, La Fontaine.*)

En 1671, la Marquise de Sévigné passe par Bourg-la-Reine pour rejoindre Les Rochers. (*Les Voyages de Madame de SÉVIGNÉ, Pierre Nougaret*)

19 novembre 1705 : « L'officier de la mareschaussée estans survenü a crü devoir l'arrester... Je crois..que vous jugerez à propos de le faire venir à Paris pour l'interroger... J'ay encore appris que le courier arrêté ayant esté interrogé pour scavoir où il alloit, il a dit d'abord à la Rochelle et ensuite à Orléans et que lorsque l'exempt est entré pour l'arrester, il a voulu contrefaire un homme ivre... ». (*Lettre de JB Colbert au Marquis d'Argenson, Lieutenant Général de Police à propos du comportement suspect d'un individu voulant prendre la Poste à Bourg-la-Reine, Catalogue H. Saffroy n° 119, septembre 1983*).

En 1721 : « On est averti qu'à l'entrée et à la sortie des Villes de Paris et Lyon et des endroits où le Roy fait son séjour, les Postes se payent doubles, à l'entrée de Rouen et à la sortie on paye double pareillement ». Cette information est en préambule de la liste générale des 73 postes, le long de la route de Paris à Toulouse : « de Paris au Bourg la Reine...poste Royale ». (*Liste Générale des Postes de France, Cardinal Dubois,*



Le Relais de la diligence à Bourg-la-Reine, vers 1800

Georges Michel (1763-1843)

(crayon et aquarelle collection Pierre Miquel)

Le 5 juin 1750, le Roi Louis XV décide de transférer ce relais à Berny, après avoir fait réaliser la route de Versailles à Choisy par Berny, évitant ainsi la remontée vers Sceaux, Bourg la Reine et l'Hay les Roses : « La poste qui y était a été transférée en 1751 à la croisée de Berny.. ». (*L'Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris, Abbé Leboeuf, page 555, 1760*).

En 1766, le carrosse de Paris à Bordeaux (tous les mardis) met 2 heures pour aller de Paris à Bourg la Reine. Celui de Paris à Toulouse (tous les mercredis) met 1h30. (*Routes de Paris à Bordeaux et Toulouse & Ca, 1766, Mr Michel*).

En 1932 : « ...Elle était celle de la poste aux chevaux et elle a gardé au dessus de la porte cochère son inscription difficile à déchiffrer Poste Royale... ». (*Commission du Vieux Paris 27-02-1932*).



Le Relais de Poste en 1900

400^e ANNIVERSAIRE DE LA MORT DU ROI HENRI IV

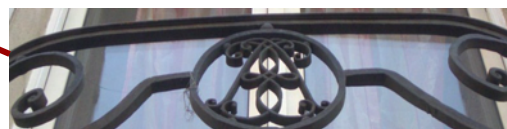
Aujourd'hui encore, on peut admirer ce bâtiment avec sa porte cochère et ses barres d'appui avec les initiales de ses propriétaires.



Avenue du
Général-Leclerc



Initiales des Maîtres de Poste
(78 et 80, avenue du Général-Leclerc)



Les fouilles archéologiques ou la résurgence du Passé

D'importantes fouilles archéologiques ont été entreprises à l'initiative de la Municipalité de Bourg-la-Reine en 1999, notamment entre les numéros 70 et 74 de l'avenue du Général Leclerc. Elles ont permis la découverte de pièces de monnaie et d'objets du XVI^e siècle :

- (1) Médaille Saint-Gilles - 1^{re} moitié du XVI^e
- (2) Double tournois Henri III, 31-05-1575
- (3) Dé à coudre en bronze du XVI^e
- (4) Double tournois Henri III ou Ligue du XVI^e
- (5) Double tournois Henri III
- (6) Double tournois Henri III - Henri IV
- (7) Jeton de Nuremberg (à l'orbe) fin du XVI^e
- (8) Double tournois Henri IV – 1609

(Crédit photos Alain ROUSSELLE)



(1) Médaille de Saint-Gilles



(3) Dé à coudre en bronze du XVI^e



(2) Double tournois Henri III, 31-05-1575



400^e ANNIVERSAIRE DE LA MORT DU ROI HENRI IV



(4) Double tournois Henri III ou Ligue du XVI^e



(5) Double tournois Henri III



(7) Jeton de Nuremberg (à l'orbe) - fin du XVI^e



(6) Double tournois Henri III/ Henri IV



(8) Double tournois Henri IV – 1609



Comme nous avons eu souvent l'occasion de l'écrire, Bourg-la-Reine doit à sa situation stratégique et privilégiée d'être le témoin de nombreux événements qui se sont déroulés au fil du temps. La liste des résultats de nos recherches est loin d'être exhaustive, nous espérons que cet article donnera à certains l'envie d'en savoir plus et peut être d'apporter leur contribution à l'histoire de notre ville.



Vue du Bourg la Reine du costé de Fontenay aux Roses

6

Philippe CHAPLAIN

Président de l'Association Bourg-la-Reine de Jadis à Demain.

Président de la Fédération Nationale du Patrimoine.

Mes remerciements à Monsieur Georges DOUHET pour sa minutieuse participation ...

Bourg-la-Reine, le 3 avril 2010

PAO : Sophie ROUSSELLE